

Envoyé en préfecture le 12/04/2022

Reçu en préfecture le 12/04/2022

Affiché le

SLOW

ID : 064-216401299-20220407-2022_04_06-DE



NOTE DE PRESENTATION BUDGET PRIMITIF 2022

Annexe délibération 2022-04-06 et BP 2022

Sommaire

Introduction	3
LA PRÉSENTATION GLOBALE DU BUDGET 2022	4
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	6
Les dépenses.....	6
Les charges à caractère général	
Les dépenses du personnel	
Les autres charges de gestion courante	
Les charges financières et la dette en capital	
Le financement de la section de fonctionnement	
Les recettes	9
Les produits de domaine	
Les impôts et taxes	
Les dotations et participations	
Les autres produits de gestion courante	
Les produits exceptionnels	
LA FICALITÉ DIRECTE LOCALE	12
LA SECTION D'INVESTISSEMENT	13
Les priorités 2022	
Le financement de ces investissements	
LA DETTE	16
ANNEXE 1	17
Maquette budgétaire	

Introduction

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), a mis en place, par son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financières des collectivités territoriales.

Les articles L.2313-1, L.3313-1 et L.4313-1 du CGCT relatifs à la publicité des budgets et des comptes ont ainsi été modifiés et précisent, notamment, que les budgets communaux doivent être accompagnés d'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles.

L'article L2313-1 CGCT précise que les budgets de la commune restent déposés à la mairie où ils sont mis sur place à la disposition du public dans les 15 jours suivant son adoption.

Enfin, les annexes suivantes figurent dans les documents budgétaires mis à disposition :

- Les données synthétiques sur la situation financière de la commune,
- La liste des organismes pour lesquels la commune :
 - Détient une part de capital,
 - A garanti un emprunt,
 - A versé une subvention supérieure à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme
- Un tableau retraçant l'encours des emprunts garantis,
- La liste des délégataires de service public,
- D'une annexe retraçant l'ensemble des engagements financiers de la collectivité territoriale
- D'une annexe de la dette liée à la part investissements des contrats de partenariat.

PRESENTATION GLOBALE DU BUDGET 2022

Le budget 2022 étant voté au moment de l'approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif de l'exercice écoulé, il présente en outre les informations budgétaires en matière de reports et d'affectation de résultat.

Le projet de budget primitif pour l'exercice 2022 (dont reports) d'un montant de **23 683 771,44 €** s'équilibre de la manière suivante, en cohérence avec le débat d'orientations budgétaires tenu 1^{er} mars dernier :

	BP 2021	Projet de BP 2022
BUDGET PRINCIPAL	22 269 754,74 €	23 683 771,44 €
Fonctionnement	16 425 763,00 €	16 940 162,00 €
Investissement	5 843 991,74 €	6 743 609,44 €

Le tableau ci-dessous détaille les principaux postes de dépenses et de recettes réelles répartis par section :

FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		RECETTES
personnel 9 439 421 €		Fiscalité directe locale (déduction FPIC) 10 178 800 €
Fournitures & services extérieurs 3 263 324 €		Dotations et Participations 2 721 582 €
Subventions et Dépenses de gestion courante 1 372 986 €		Attribution de compensation communautaire 1 347 661 €
Charges financières 370 000 €		Produits de domaine 891 961 €
Autres dépenses 59 415 €		Autres impôts et taxes 761 358 €
Epargne brute 1 890 216 €		Autres 494 000 €
INVESTISSEMENT		
DEPENSES		RECETTES
Remboursement dette en capital 1 230 000 €		Epargne brute 1 890 216 € dont
	Epargne disponible	660 216 €
Travaux & Equipements locaux 3 108 261 €		Fonds propres 360 000 €
		Cessions 356 000 €
		Subventions 687 696 €
Autres dépenses 217 359 €		Emprunt d'équilibre 1 201 906 €

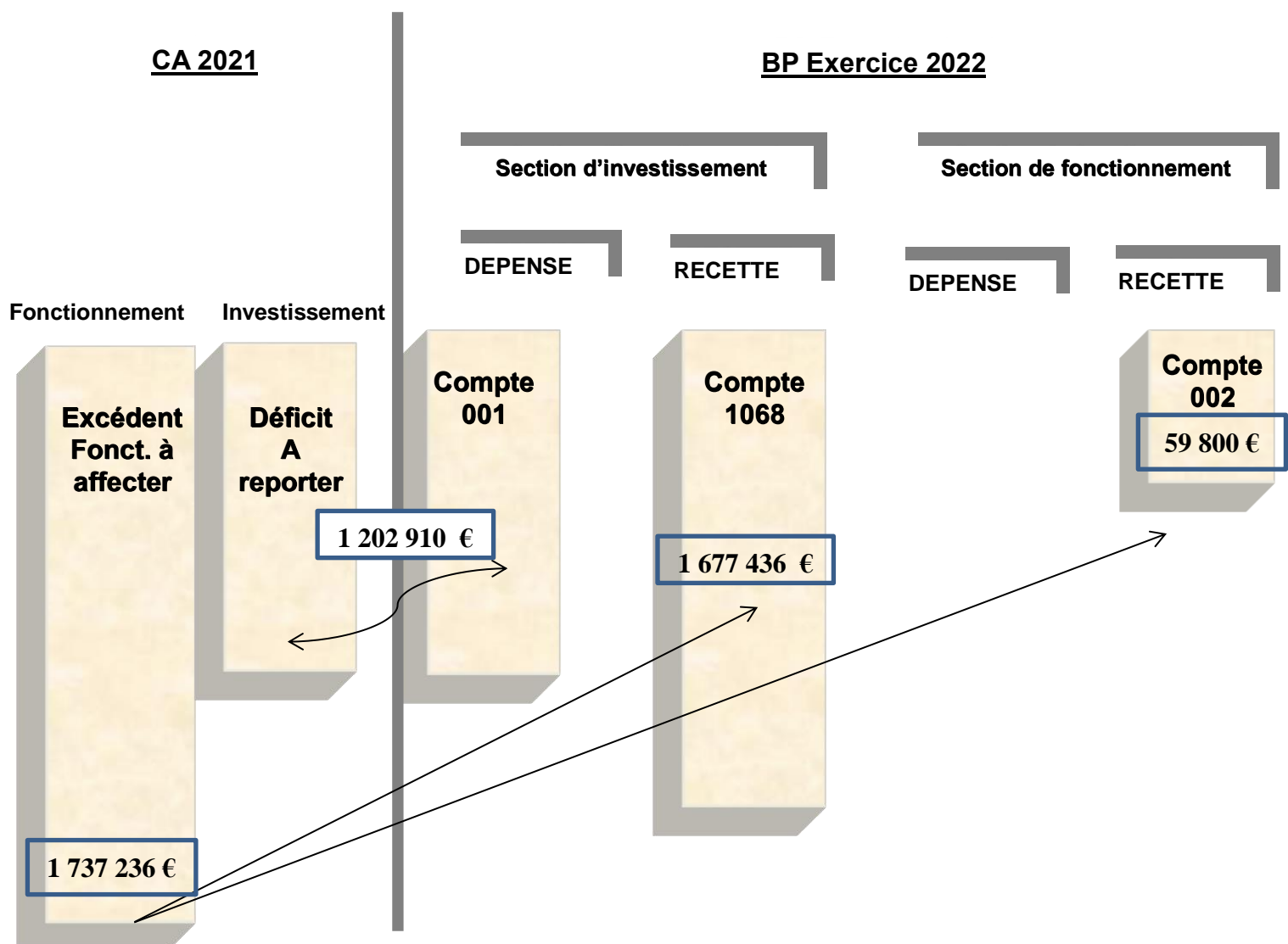
REPRISE DES RESULTATS 2021 AU BP 2022

Le compte administratif 2021 fait apparaître un résultat brut excédentaire de **1 737 235,72 €**.

Ce résultat sera affecté sur chacune des sections du BP :

- En recettes d'Investissement, 1 677 435,72 € sur le compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisé » pour couvrir les besoins d'autofinancement des projets et des opérations 2021
- En recettes de Fonctionnement, 59 800 € sur le compte 002 « résultat de fonctionnement reporté »

Le déficit d'investissement cumulé au 31 décembre 2021 s'élève à 1 202 910 €. Ce montant est à inscrire sur le compte 001 de la section d'investissement du BP 2022.

CA 2021**BP Exercice 2022**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DÉPENSES

Les charges à caractère général

Les charges à caractère général correspondent aux dépenses de fonctionnement et d'entretien de la collectivité.

Ce chapitre budgétaire s'élève globalement à **3 263 324 €** soit en augmentation de 113 362 € (+3,5 %) de BP à BP notamment en prévisions des hausses de matières premières et des dépenses énergétiques liés notamment aux bouleversement du contexte international.

Entre les 2 exercices, il est constaté sur les charges de l'ensemble des services municipaux une recherche de maintien de coûts en assurant la continuité de qualité de service rendu à la population :

	Compte	Libellé	BP 2021	CA 2021	BP 2022	évolution BP/BP	évolution BP/CA	
FONCTIONNEMENT								
TOTAL Gestionnaires hors SPL			2 592 959	2 444 859	2 710 324	4,53%	10,86%	
Pôle Ressources	G01	Admnsitration générale	200 000	318 627	274 000			
	G02	Cabinet	4 500	1 995	9 000			
	G03	Communication	35 000	38 457	37 000			
	G04	Etat civil et citoyenneté	6 800	8 643	9 010			
	G05	Finances	43 000	68 759	43 681			
	G06	Police municipale	6 600	6 900	6 881			
	G07	Informatique	19 659	37 085	30 000			
	G08	Juridique foncier urbanisme	21 500	22 933	26 030			
	G09	Achats	83 000	78 909	70 000			
	G10	RH Formations	35 000	39 726	54 782			
	G26	Prévention et sécurité	5 000	3 357	5 000			
	Sous total pôle ressources			460 059	625 393	565 384	22,89%	-9,60%
	Pôle Technique	G12	Ingénierie technique	2 900	2 815	3 680		
G13		Bâtiments	342 650	355 392	356 200			
G14		Espaces verts	181 000	141 870	170 790			
G15		Logistique et propreté urbaine	32 350	28 198	25 350			
G23		Développement durable	45 000	45 843	50 650			
G16		Voiries	285 000	232 661	269 300			
G27		Garage	92 000	104 001	93 100			
Sous total Pôle technique			980 900	910 780	969 070	-1,21%	6,40%	
Pôle Proximité	G17	Sports	300 000	235 953	307 400			
	G18	Education	315 000	316 644	308 551			
	G19	Culture	60 000	50 541	77 500			
	G20	Centre Anination Lacaou/Crèches	245 000	219 370	248 762			
		Lacaou			118 190			
		Crèches			130 572			
	G21	Vie associative et ESS			14 393			
	G22	Démocratie participative	180 000	62 496	158 264			
	G24	Réceptions	7 000	1 989	5 000			
	G25	Evènementiel	45 000	21 692	56 000			
Sous total Pôle proximité			1 152 000	908 686	1 175 870	2,07%	29,40%	
Prestations SPL CAPBP		repas restauration scolaire	332 000	308 510	305 000			
		repas maison de l'enfance	46 000	46 371	47 000			
		repas sport	1 000	0	0			
		repas CCAS	180 000	155 000	201 000			
	Sous total prestations repas SPL			559 000	509 881	553 000	-1,07%	8,46%
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		3 151 959 €	2 954 740 €	3 263 324 €	3,53%	10,44%	

Les actions 2022 concernent notamment :

- Le développement au centre d'animation du Lacaou :
 - o d'activités dans la nouvelle salle de la résidence « Délices » du quartier Sud pour renforcer le lien social intergénérationnel
 - o d'ateliers d'applications aux technologies numériques pour pallier à l'illectronisme
- La continuité de renforcement des secteurs de la transition écologique et de services de proximité contribuant notamment à la recherche de financements supplémentaires
- L'art urbain pour soutenir la création contemporaine et rendre accessible l'art dans l'espace urbain
- La recherche d'économies énergétiques par l'extinction de l'éclairage public la nuit de minuit à cinq heures du matin à compter de mai 2022

Les prestations liées aux repas (CCAS, Cantines, Maison de l'enfance) de la SPL Restauration Pau Pyrénées représentant 17 % de ce chapitre budgétaire : coût évalué à 553 000 €.

Les dépenses de personnel

Elles s'élèvent à **9 439 421 €** au BP 2022, soit une hausse de 338 621 € (+3,7 %) de BP à BP.

La gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) se poursuit de façon active pour anticiper et faire face aux nouveaux besoins des services.

L'évolution budgétaire s'explique notamment par :

- Le GVT (glissement vieillesse technicité) lié aux avancements d'échelon, de grade de promotion interne, aux intégrations dans la fonction publique d'agents contractuels sur des postes permanents
- La dernière revalorisation des grilles indiciaires de rémunérations
- Le versement de la prime d'inflation
- Le besoin en remplacement et en renforts lié à de l'absentéisme
- L'annonce gouvernementale de revalorisation du point d'indice dès 2022, « gelé » depuis 2017

La répartition budgétaire 2022 serait la suivante :

- Les dépenses de rémunérations (dont cotisations sociales) pour 8 963 856 €
- Les participations d'action sociale (mutuelles, prévoyance, chèques déjeuners) pour 252 475 €
- Les assurances et médecine professionnelles pour 222 090 €
- Les intermittents de spectacle pour 1 000 €

Les autres charges de gestion courante

Ces charges s'élèvent à **1 372 986 €** au BP 2022, soit une hausse de 17 162 € (+ 1,2%) de BP à BP. Elles sont constituées de deux principales catégories :

- **365 000 € de dépenses obligatoires** : indemnités des élus et diverses participations aux syndicats, frais de fonctionnement des écoles communales, participation aux gratuités des transports sociaux
- **1 007 986 € de subventions** allouées aux associations et CCAS réparties comme suit par secteur d'activités :

Secteurs d'activités	BP 2022
Social	384 280 €
CCAS	405 000 €
Sports	107 750 €
Transition écologique	50 950 €
Culture	42 350 €
Education	17 656 €

La dette : les charges financières et la dette en capital

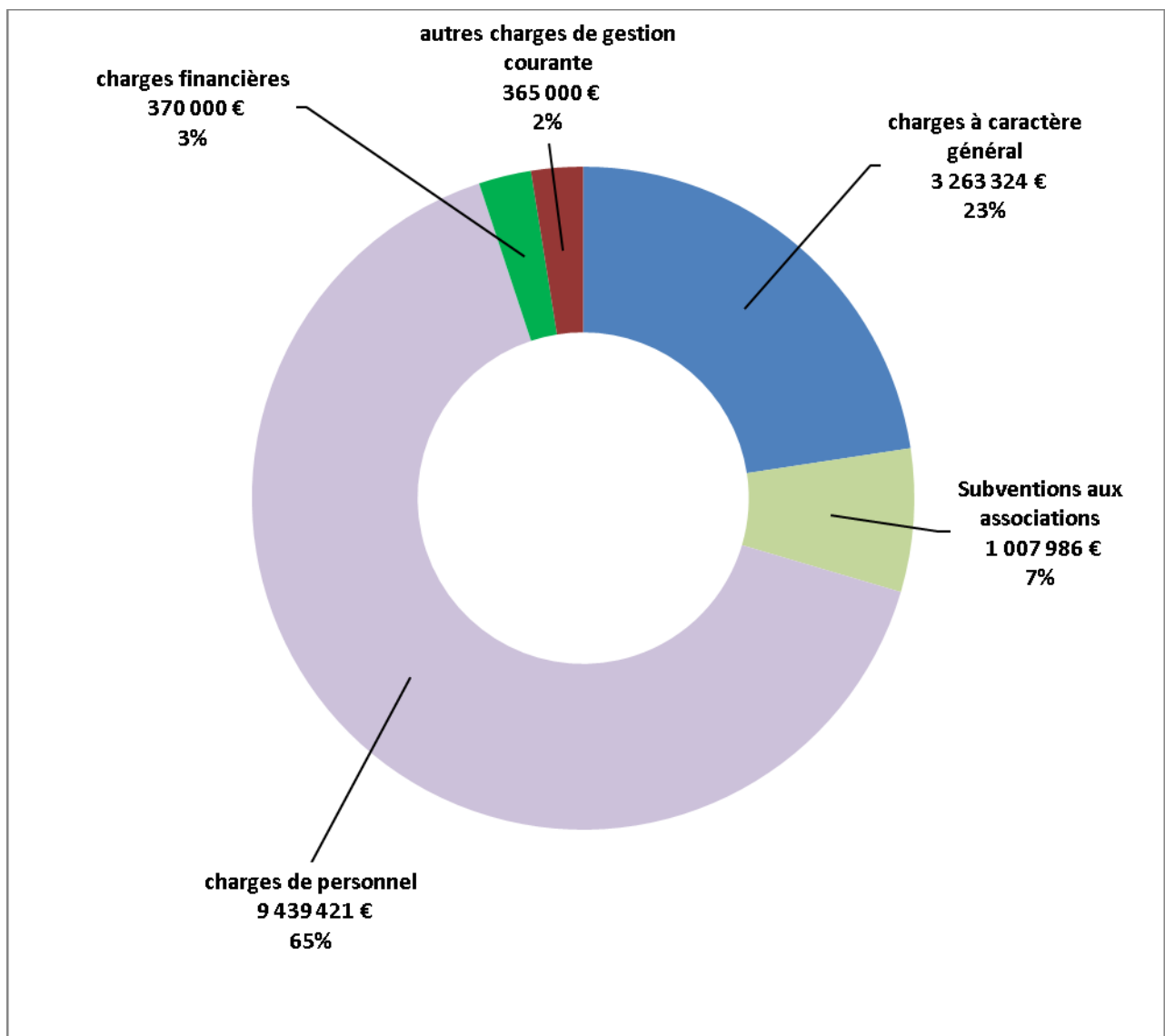
Le remboursement de la dette annuelle prévisionnelle s'établit à :

- 1 230 000 € en section d'investissement pour l'amortissement du capital
- 370 000 € en section de fonctionnement pour les intérêts de la dette dont les Intérêts Courus Non Echus (ICNE) et les intérêts liés à la ligne de crédit de trésorerie

Le financement de la section de fonctionnement

L'épargne brute prévisionnelle, évaluée à partir de postes budgétaires réels (voir page 4), s'élèverait à 1 890 216 €. Elle résulte de l'excédent de recettes de fonctionnement par rapport aux dépenses de fonctionnement. Cette épargne est destinée à financer le capital de la dette et une partie des investissements de la commune.

Synthèse de répartition des postes de dépenses de fonctionnement



LES RECETTES

Les recettes du budget 2022, d'un montant total de **15 552 362 €**, sont réparties de la manière suivante :

Nature	Objet	BP 2021	BP 2022
6419	Remboursements sur rémunérations	150 000	190 000
6479	Remboursement sur autres charges sociales	77 000	87 000
SOUS TOTAL CHAPITRE 013		227 000	277 000
7018	Autr ventes de prod finis	500	500
70311	Concessions cimetières	5 000	5 000
70321	Droits stationnement sur voie publique	1 500	1 500
70323	Redevance Occupation du Domaine Public	20 000	18 000
70631	Régies Activités sportives	89 000	80 000
7066	Régies Centre Animation Lacaou	40 000	40 000
7066	Régies Crèches municipales	210 000	207 961
7067	Régies cantines municipales	220 000	230 000
7067	Refacturation SPL MDE	40 000	47 000
7067	Refacturation SPL CCAS	180 000	201 000
70841	Mise a dispo personnel	52 000	40 000
70873	Autres part fonctionnement CCAS	21 000	21 000
70873	Autres	1 000	
SOUS TOTAL CHAPITRE 70		880 000	891 961
73111	Fiscalité directe locale	9 965 751	10 335 800
73211	Attribution de compensation CAPBP	1 035 309	1 347 661
73221	FNGIR	40 358	40 358
7336	Droits de place marché	15 000	15 000
7351	Taxe sur l'électricité	160 000	150 000
7368	Emplacements publicitaires	55 000	52 000
7381	Droits d'enregistrement et de mutation	450 000	500 000
7338	Diverses	4 000	4 000
SOUS TOTAL CHAPITRE 73		11 725 418	12 444 819
7411	DGF	1 130 000	1 095 695
74123	DSU	315 000	322 880
74127	Dotation nationale de péréquation	2 276	0
744	FCTVA fonctionnement	5 000	5 000
745	DSI	2 808	0
74711	Aides Etat Contrats d'emplois	2 000	35 500
74718	Aides Etat divers (CUI élections prime inflation)	5 000	
74718	Autres actions démo locales et autres	72 090	36 000
7472	Dpt et autres aides démocratie, locale DLP		37 000
7473	Aides Départements Sports	18 000	15 000
7473	Aides Départementb Lacaou	100 098	116 098
7473	Aides Départementn Crèches	42 000	49 500
74741	Participation Frais fonctionnement Ecoles	35 000	35 000
7478	CAF MDE	45 263	0
7478	CAF Le Lacaou	278 494	253 085
7478	CAF et Autres Petite enfance	747 248	702 824
74834	Etat - Compensation TF	15 000	15 000
7484	Dotation de recensement	3 000	3 000
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74		2 818 277	2 721 582
752	Revenus d'immeubles dont loc salles	177 800	150 000
752	Revenus d'immeubles SABHB		22 000
757	Redevances concessionnaires GDF Cock Vision	17 500	15 000
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75		195 300	187 000
773	Mandats annulés sutr exercice clos	8 800	2 000
7788	Remboursements sinistres	40 000	28 000
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77		48 800	30 000
TOTAL		15 894 795 €	16 552 362 €

Les produits de domaine : 891 961 €

Ces recettes (hors refacturation SPL) sont estimées à +1,30% pour refléter au plus juste la réalité et amorcer une sortie de crise sanitaire qui perdure depuis 2020.

Les recettes de service publics sont réparties comme suit :

- Les refacturations des repas SPL au CCAS et à la Maison de l'Enfance : 28%
- La restauration scolaire : 26 %,
- La petite enfance : 23 %,
- Le sport (piscine, trinquet) : 9 %
- Les activités de jeunesse, famille, senior : 4 %,
- Les diverses prestations telles concessions cimetières, redevances d'occupation de domaine public, mises à disposition du personnel communal : 10 %.

Les impôts et taxes : 2 109 019 €

Il est distingué dans cette catégorie de ressources :

L'attribution de compensation communautaire :

Le montant 2022 prévisionnel est de 1 347 661 €, en augmentation par rapport à 2021 suite aux décisions de la CLECT 2021.

Les droits de mutations :

Face au dynamisme du marché immobilier, les droits de mutation sont évalués à 500 000 €.

Les autres taxes

La taxe sur la consommation finale d'électricité est évaluée à 150 000 € et la taxe locale sur les enseignes et panneaux publicitaires (TLPE) se situera aux alentours de 52 000 €.

Les dotations et participations : 2 721 582 €

Il s'agit essentiellement de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU), des aides régionales ou départementales pour diverses actions de démocratie participative, sociales ou sportives, des participations d'organismes publics finançant les activités du secteur de la famille, de la jeunesse et de la petite enfance.

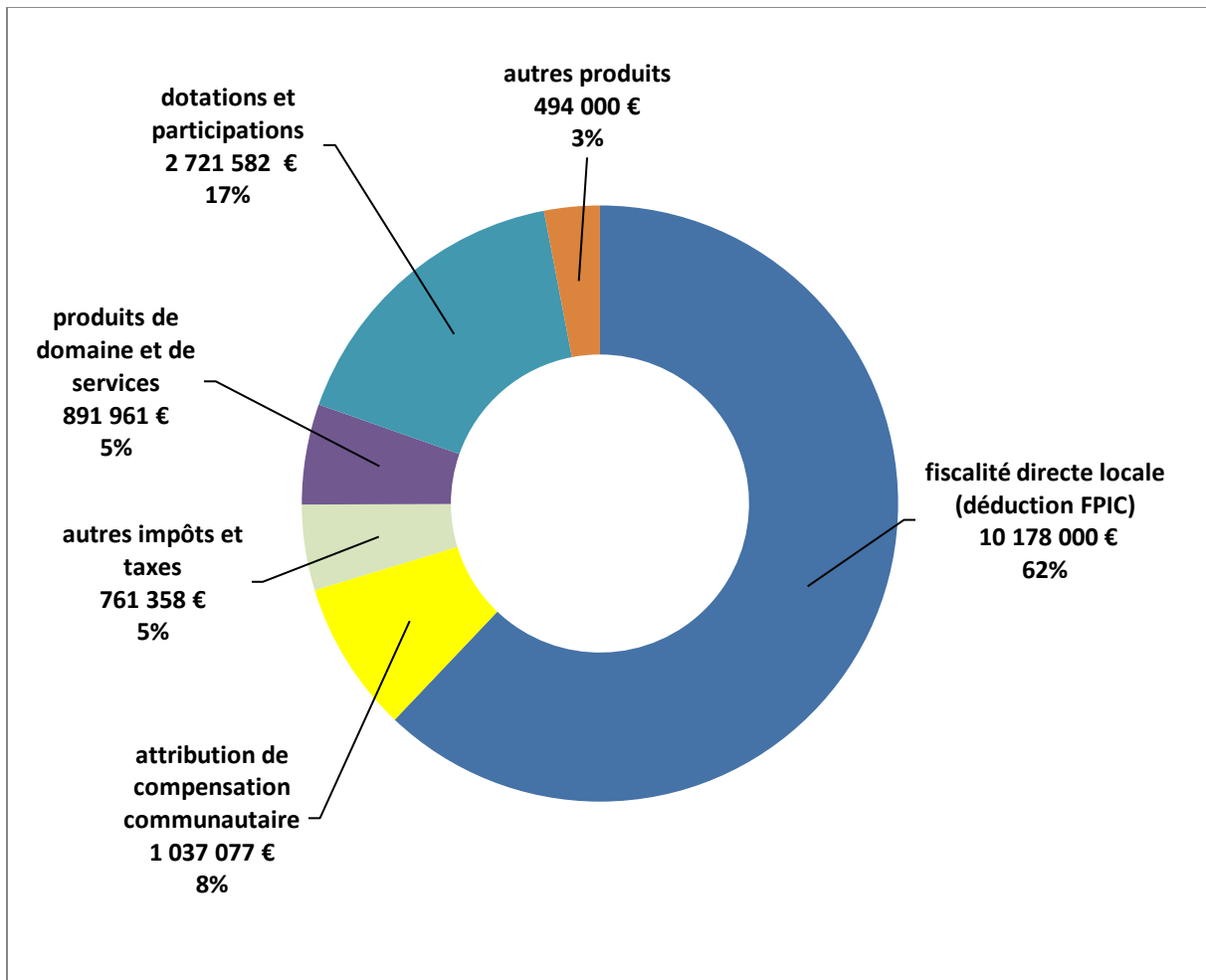
Les autres produits de gestion courante : 187 000 €

Pour 2022, une revalorisation des revenus des loyers d'immeubles provenant essentiellement de l'augmentation de loyers du bureau de poste et du terrain de golf, suite aux travaux de climatisation et de clôture.

Les produits exceptionnels : 30 000 €

Ce poste représente essentiellement les remboursements d'assurance sur les sinistres.

Le graphique ci-dessous retrace les recettes de fonctionnement par poste budgétaire



LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

L'article 16 de la loi n° 2019-1479 de finances pour 2020 a prévu la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales (THRP) est perçu par l'Etat. Il n'y a plus à voter le taux de la THRP.

Le taux TH pour les résidences secondaires (THRS) et les logements vacants (THLV) est gelé depuis 2019 et reste fixé à 17,46%

Les communes disposeront à nouveau de leur pouvoir de taux pour la THRS et la THLV à compter de 2023.

Le produit fiscal local 2022 se répartirait comme suit :

	2022
TAXE HABITATION	
Base nette imposable TH sur les Résidences Secondaires	1 222 636
Taux THRS	17,46%
PRODUIT de THRS	213 472
Base nette imposable TH sur les Logements Vacants	309 558
Taux THLV	17,46%
PRODUIT de THLV	54 049
TAXE SUR LE FONCIER BATI	
Base nette imposable TF sur le foncier bâti	20 047 783
Taux THFB	41,05%
lissage 2021	
TOTAL sans coef correcteur	8 229 615
TAXE SUR LE FONCIER NON BATI	
Base nette imposable TF sur le foncier non bâti	19 327
Taux THFNB	47,54%
PRODUIT de THFNB	9 188
TOTAL PRODUIT FISCAL brut sans coef correcteur	8 506 324
	+
coefficient correcteur notifié	1 829 476

Le produit fiscal attendu pour 2022 s'établirait à **10 335 800 €**.

Pour l'exercice 2022, il sera proposé le vote des taux identiques à ceux de 2021 :

	Taux imposition 2022
Taxe du foncier bâti	41,05%
Taxe du foncier non bâti	47,54%

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les priorités 2022

Le programme d'investissement 2022 s'élèverait à **3,3 millions d'euros**, hors reports 2021 estimés à 0,6M€.

Les projets présentés couvrent l'ensemble des opérations d'investissements nécessaires à la réalisation des missions de services publics assurées par la commune :

Amélioration du cadre de vie des billérois par :

- Le maintien des dépenses nécessaires à l'entretien de la voirie
- La réhabilitation de l'Avenue du Château d'Este, inscrite dans le schéma directeur des mobilités actives, avec l'aménagement de pistes cyclables et de cheminements piétons de part et d'autre
- L'extinction de l'éclairage public entre minuit et 5 h du matin
- Le maintien d'une politique de végétalisation des espaces publics
- L'achèvement de la réhabilitation du parking du bâtiment « ex EDF » avenue de la Résistance et aménagement de l'espace du **nouveau pôle médical**

Entretien et l'embellissement des établissements scolaires

- D'importants moyens seront consacrés aux travaux nécessaires dans les 5 établissements scolaires et les cantines ainsi qu'à l'achat du mobilier. Le ravalement d'une façade du GS Lalanne sera notamment réalisé en raison de la dégradation des murs extérieurs fragilisant le bâtiment.
- Poursuite du programme de réhabilitation des toilettes
- Renouvellement des PC de fonds de classes suite à l'installation de tableaux numériques interactifs (TNI) dans tous les groupes scolaires
- Projet de végétalisation des cours d'écoles en partenariat avec le CAUE

Entretien et embellissement des équipements sociaux et associatifs

- Achat de mobilier et travaux sur la crèche Optimômes
- Engagement des travaux de modernisation de la crèche Babil
- Engagement des travaux de réhabilitation et d'agrandissement du Jardin de Toni
- Installation des services de la PMI dans l'ancienne conciergerie du GS Marnières

Démocratie participative, vie associative et Économie Sociale et Solidaire

- Renouvellement du budget participatif
- Réalisation d'une aire de jeux sur le secteur du Lacaou à l'issue d'une démarche participative

La ville durable et la transition énergétique

- Actions menées dans le cadre du programme FASILAVELO
- Lancement des travaux d'économie d'énergie sur les bâtiments municipaux dans le cadre du rapport Conseil en Orientation Énergétique (COE) 2020
- Engagement des travaux pour une ombrière photovoltaïque sur le parking de la cité municipale

Culture

- Soutien au projet d'art urbain
- Restauration de pierres tombales et de sépultures à fort potentiel patrimonial (Baron d'Este, Markham)
- Report de la construction d'une nouvelle salle de spectacle en 2023/2024

Secteur sportif

- Entretien et aménagements des équipements sportifs de la commune (stades, sporting d'Este, courts de tennis, piscine, gymnases, etc)

Mise en conformité et accessibilité des bâtiments

La synthèse par secteur d'activité se détaille comme suit :

	BP 2022
Projets transversaux	697 202
Travaux voirie-bâtiments-espaces verts	1 219 400
Equipements scolaires et restauration	328 920
Equipements sociaux et associatifs	358 680
Démocratie participative et vie associative, ESS	80 000
Ville durable transition énergétique	132 618
Culture	125 000
Equipements sportifs	173 800
Equipements informatiques et téléphonie	20 000
Mise en conformité & Accessibilité des bâtiments	140 000
TOTAL OPÉRATIONS PROGRAMMEES	3 275 620
Enveloppe Direction Service Technique (bâtiment et voirie)	50 000
TOTAL OPÉRATIONS IMPREVUES ET IMPONDERABLES	50 000
TOTAL BUDGET DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 325 620 €

Au-delà des Dépenses d'investissements 2022, les reports d'investissements d'opérations engagées en 2021 s'élèvent à 657 079,08 € soit un montant global d'investissements locaux de **3 982 699 €**

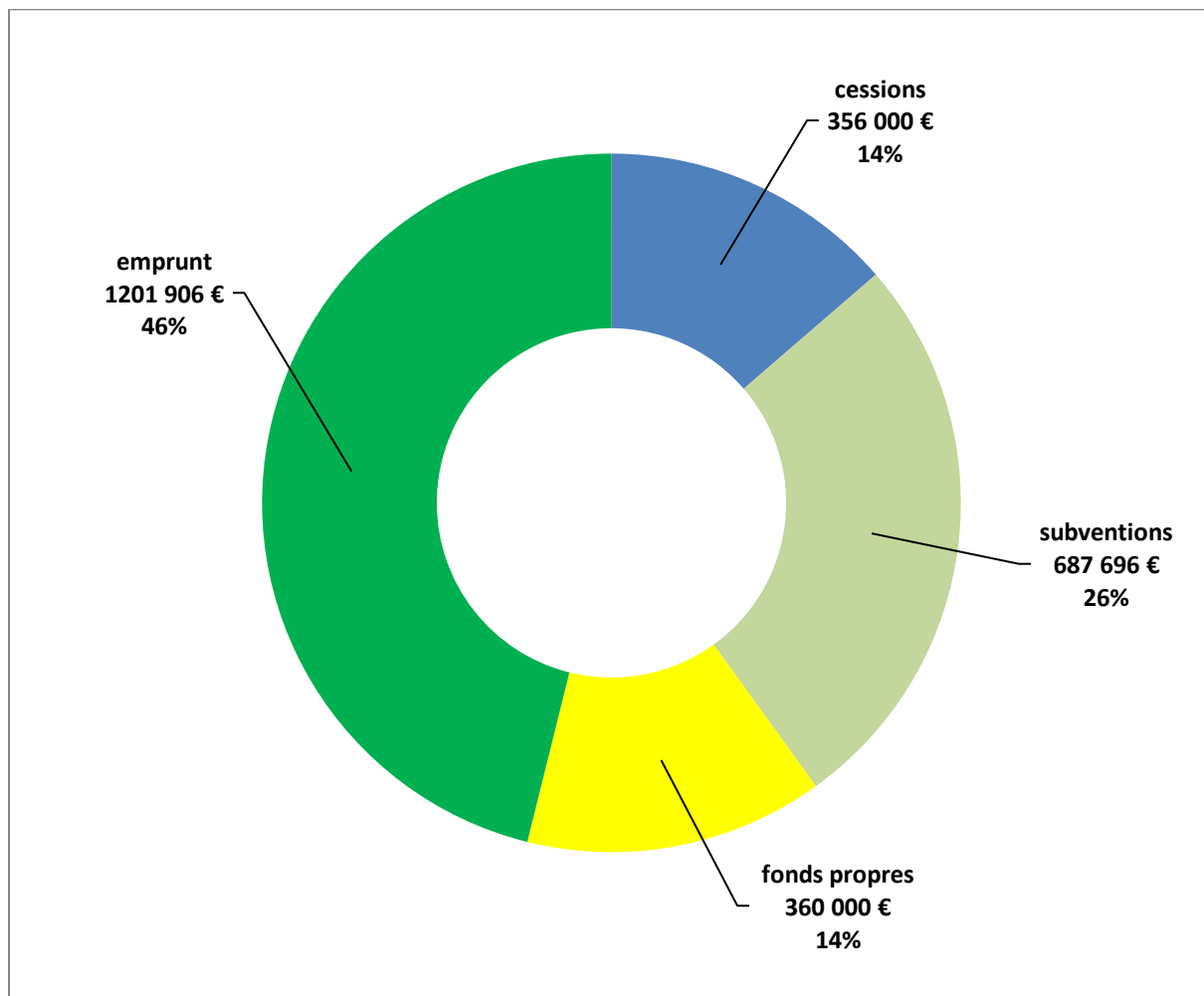
Le financement de ces investissements

Outre les recettes de fonds propres telles que la taxe d'aménagement (TA) et le FCTVA, les principales recettes prévisionnelles seraient :

- Les cessions pour **356 000 €**
- Les subventions d'investissement et fonds de concours sollicités pour **687 696 €** :
 - Opération de voirie de l'avenue Château d'Este : 250 000€
 - Opération du parking anciennement immeuble EDF : 123 896 €
 - Opération de construction de la salle de spectacle AP/CP : 100 000 €
 - Opération du jardin de Toni : 50 000 €
 - Opération de la crèche Babil : 50 000 €
 - Opération de clôture du golf : 30 000 €
 - Extension club house Sporting : 30 000 €
 - Eclairage LED des équipements sportifs : 15 000 €
 - Sécurisation des écoles : 10 000 €
 - Renouvellement des véhicules : 10 000 €
 - Amendes de police : 15 000 €
 - Subvention d'investissement CCAS : 3 800 €

Pour information, les reports d'investissements de subventions engagées non perçues en 2021 s'élèvent à 182 555,48 €.

Le graphique ci-dessous représente le financement de l'investissement 2022 (hors reports) :



LA DETTE

L'encours de la dette s'élève, au 1^{er} janvier de l'exercice, à **12,2 millions d'€**
La dette de la Ville est totalement composée d'emprunts à taux fixe

Au 1^{er} janvier 2022, le taux moyen de la dette communale est de 3,06%.

Etat de la dette communale par organisme bancaire pour l'exercice 2022 :

TIERS	Capital à l'origine	Restant dû au 01/01/2022	Montants à payer du 01/01/2022 au 31/12/2022			
			Capital	Intérêts	Frais	Total
CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES	250 000,00	35 000,00	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00
CAISSE EPARGNE AQUITAINE	6 700 000,00	4 655 010,21	236 014,83	157 394,08	0,00	393 408,91
CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOC	5 887 502,51	2 491 593,59	463 005,74	84 681,80	0,00	547 687,54
CREDIT AGRICOLE - CIB -	2 000 000,00	1 130 000,00	80 000,00	44 262,02	0,00	124 262,02
CREDIT AGRICOLE MUTUEL PYRENEE	3 100 000,00	1 639 787,41	173 881,26	30 355,60	0,00	204 236,86
CREDIT FONCIER	1 200 000,00	520 000,00	80 000,00	20 898,49	0,00	100 898,49
CREDIT MUTUEL MIDIATLANTIQUE	1 620 000,00	830 661,02	113 158,34	23 588,38	0,00	136 746,72
SOCIETE GENERALE	1 100 000,00	990 000,00	55 000,00	6 388,33	0,00	61 388,33
TOTAUX	21 857 502,51	12 292 052,23	1 226 060,17	367 568,70	0,00	1 593 628,87

Si nécessaire pour 2022, la collectivité aura recours à l'emprunt en deçà de la limite de la dette annuelle remboursée (sans endettement supplémentaire).

Le **ratio de capacité de désendettement** (encours de dette / Epargne brute) exprimant le nombre d'années théoriques qu'il faudrait pour la collectivité rembourser l'intégralité de sa dette en y consacrant la totalité de son autofinancement disponible atteindrait, au stade du BP 2022, **6,5 années**.

MAQUETTE BUDGÉTAIRE

SITUATION BUDGETAIRE BUDGET		BP/DM 2021	CA 2021	BP 2022 avec reports & résultats	Evolution BP 2022 / BP 2021
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
002	RESULTAT EXPLOITATION n-1	102 998	102 998	59 800	-41,9%
013	Atténuations de charges	227 000	313 179	277 000	22,0%
70	Ventes & prestations de services	880 000	838 767	891 961	1,4%
73	Impôts et taxes hors contributions directes	1 759 637	2 053 415	2 109 019	19,9%
7311	Fiscalité directe locale	9 965 751	10 025 817	10 335 800	3,7%
74	Dotations, subventions & participations	2 818 277	2 642 224	2 721 582	-3,4%
75	Autres produits de gestion courante	195 300	129 328	187 000	-4,2%
77	Produits exceptionnels	48 800	22 881	30 000	-38,5%
042	neutralisation subv ^e versées 204 + divers	328 000	346 973	278 000	RRF
042	Opérations d'ordre Travaux en régie	100 000	25 771	50 000	4,14%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		16 425 763,00	16 501 352,99	16 940 162,00	3,1%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
014	Atténuations de produits (FPIC) + divers	155 000	146 914	157 000	1,3%
011	Charges à caractère général (tous services comm)	2 592 929	2 444 859	2 710 324	4,5%
011	charges à caractère général (repas SPL)	559 000	509 881	553 000	-1,1%
012	Charges de personnel	9 100 800	9 076 215	9 439 421	3,7%
65	Autres charges de gestion courante hors subv ^e	373 794	339 497	365 000	-2,4%
65	Subventions aux associations	1 101 448	1 101 439	1 007 986	-8,5%
66	Charges financières	406 855	394 562	370 000	-9,1%
67	Charges exceptionnelles	60 965	60 915	47 200	-22,6%
6817	Créances douteuses			12 215	DRF
68	Dotation aux amortissements	673 000	694 334	645 060	2,17%
023	Autofinancement	1 401 972	1 732 736	1 632 956	16,5%
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		16 425 763,00	16 501 352,99	16 940 162,00	
SITUATION BUDGETAIRE BP		BP/DM 2021	CA 2021	BP 2022 avec reports & résultats	Evolution OB 2022 / BP 2021
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT					
1068	Apurement compte 1069 M14	145 000	144 832	0	
20	Immobilisations incorporelles			3 108 261	26,6%
21	Immobilisations corporelles	2 456 117	1 773 939		
23	Immobilisations en cours			160 000	-20,0%
204	Subvention d'Equipement versées	200 000		57 359	
27	Créances tdf - EPFL			278 000	
040	neutralisation subv versées 204/opé ordre	328 000	365 970		
001	DEFICIT CUMUL INVEST	1 279 029		1 202 910,36	
	REPORTS n-1	173 346		657 079,08	
16	Remboursement en capital dette '	1 162 500	1 158 903	1 230 000	5,8%
40	Opérations d'ordre Travaux en régie	100 000	25 771	50 000	
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		5 843 991,74	3 469 415,44	6 743 609,44	15,4%
RECETTES D'INVESTISSEMENT					
10	Fonds globalisés (FCTVA et TA)	410 000	388 253	360 000	-12,2%
1068	AFFECTATION INVEST	1 176 278	1 176 278	1 677 435,72	
	REPORTS n-1	276 098		182 555,48	
13	Subventions	404 534	267 672	687 696	70,0%
024	Cessions d'Immobilisations	400 000	4 500	356 000	-11,0%
28	Dotation aux amortissements	673 000	694 334	645 060	
021	Autofinancement	1 401 972		1 632 956	
16	Recours à l'emprunt	1 102 110	1 000 000	1 201 906,24	9,1%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		5 843 991,74	3 531 037,14	6 743 609,44	15,4%

Au-delà des mouvements budgétaires détaillés dans cette note (en noir), il figure également dans le budget communal 2022 :

- Des écritures relatives à la clôture des comptes et résultats du CA 2021 incluant les reports en dépenses et recettes (en vert)
- Des mouvements d'ordre sans flux budgétaires entre sections (opérations neutres en marron)